



Mot de la Mairesse

Lundi le 2 mars avait lieu la séance régulière du Conseil. Voici un compte rendu des principales décisions qui ont été prises par le Conseil :

- *Le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les états financiers vérifiés pour l'année 2014 tel que déposés.*
- *Pour le service de la piscine publique à l'été 2015, le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'embauche de trois (3) sauveteuses pour une période de 12 semaines au taux de 15.80 \$ pour un maximum de 35 heures / semaine chacune et d'une quatrième assistante-sauveteuse pour une période de 12 semaines au taux de 14.80 \$ pour un minimum de 10 heures / semaine :*
 - *Madame Emma Dugal-Villeneuve - sauveteuse*
 - *Madame Annabelle Dugal-Villeneuve - sauveteuse*
 - *Madame Hélène Lefèbvre - sauveteuse*
 - *Madame Shelley Donaldson – assistante-sauveteuse*
- *Afin d'encourager la venue de nouvelles entreprises sur le territoire, le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et approuve la Politique d'accueil des I.C.I tel que déposée à la présente séance et que les mesures nécessaires soient prises pour faire connaître cette politique.*
- *Pour contrer le vandalisme au chalet du parc Goddard, le conseil de la municipalité accepte et autorise l'installation d'une grille métallique coulissante à l'entrée du chalet.*
- *Suite à l'achat de la pelle hydraulique, le conseil de la municipalité autorise l'achat de la remorque au montant de 21,469.00 \$ plus taxes du fournisseur ASETRAIL tel que la soumission présentée.*
- *Le conseil de la municipalité nomme le conseiller responsable des loisirs monsieur René Rivard et un bénévole au niveau des loisirs monsieur Marco Bolduc comme*

délégués municipaux pour siéger sur le comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François.

- *Le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que les municipalités de Wotton et Dudswell soient intégrées membres de la Régie sanitaire des Hameaux.*

Nathalie Bresse, mairesse